

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Claude BREMOND, responsable du service urbanisme et foncier de la commune de Digne-les-Bains, assermenté par arrêté municipal n°21-45 du 26 janvier 2021, certifie que le dossier d’enquête publique relatif au projet de construction d’un crématorium a bien été publié sur le site de la Ville de Digne-les-Bains <http://www.dignelesbains.fr/> onglets « mairie » puis « urbanisme » le 25/02/2025.

Fait pour servir et valoir ce que de droit
Digne-les-Bains, le 25 février 2025


Claude BREMOND